

FOYER RURAL DE CERVENS

621, route des Collines – 74550 Cervens

contact@foyer-rural-cervens.fr



Demande de remboursement saison 2020-2021

Merci de remplir le formulaire ci-dessous et de nous le retourner, avec un RIB, avant le 31 mai 2021. Toute demande faite au-delà de cette date ne pourra aboutir, merci de votre compréhension. Si vous le souhaitez, vous pouvez soutenir le Foyer en ne demandant que la moitié du remboursement.

Cette demande concerne uniquement vous et/ou les membres de votre famille indiqués sur la facture.

Le calcul de ce remboursement s'effectuera, après déduction des subventions enfants (Mairie et Département) et du montant de l'adhésion (familiale, enfant ou adulte), sur les cours qui ont dû être annulés durant la saison 2020-2021. Nous attendons donc la fin de la saison pour procéder aux remboursements, ils auront lieu entre les mois de juin et de juillet. Les activités proposées en distanciel ne peuvent, sauf exception, prétendre au remboursement.

Alain Leclercq
Président

INFORMATIONS DE FACTURATION : (Éléments sur votre facture)

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville:

E-mail: Téléphone :

Nom et prénom de l'adhérent	Activité(s)	Remboursement à 100%	Remboursement à 50%

N'oubliez pas de joindre votre RIB. Merci.

Fait à, le.....

Signature :